

Principaux repères chronologiques à construire en Histoire:

- 1914-1918 : Grande Guerre
- 1917 : Révolution Russe
- 1933-1945 : l'Allemagne d'Hitler
- 1936 : Front populaire
- 1939-1945 : Seconde Guerre mondiale

Principaux repères chronologiques à construire

- 1945 : création de l'ONU
- 1947-1991 : guerre froide
- 1957 : traité de Rome
- 1962 : indépendance de l'Algérie • 1989: chute du mur de Berlin
- Principaux repères chronologiques à construire
- • 1944-1945 : Libération, le général de Gaulle prend la tête du GPRF qui met en œuvre le programme du CNR (ex : création de la sécurité sociale). Les femmes obtiennent le droit de vote.
- • 1958 : naissance de la Ve République.
- • 1962 : élection du président de la République au suffrage universel direct.
- • 1975 : loi Veil sur l'Interruption Volontaire de Grossesse.
- • 1981 : première alternance, élection de François Mitterrand.

Principaux repères spatiaux à construire en Géographie :

- Une dizaine d'aires urbaines françaises parmi les plus peuplées ;
- la distribution de la population, les principaux espaces fortement peuplés ;
- des exemples d'aires urbaines dynamiques, de métropoles et d'espaces productifs insérés dans la mondialisation ;
- des points d'entrée du territoire comme des ports et des aéroports, des interfaces frontalières, des façades maritimes ;
- des grands repères physiques : massifs montagneux et forestiers, grandes vallées et grands fleuves, domaines bioclimatiques en lien avec l'étude des dynamiques spatiales de la population.
- La (nouvelle) région administrative du collège ;
- les 13 régions métropolitaines ;
- les axes de transport ;
- les grands traits de l'organisation du territoire national ; • les territoires ultra-marins parmi lesquels les 5 DROM.

Ce thème est l'occasion privilégiée de réactiver et de consolider les repères spatiaux des élèves sur l'Union européenne :

- La carte des États membres de l'UE ;
- l'UE sur un planisphère montrant les grands pôles économiques mondiaux ;
- les principales métropoles européennes et les sièges des institutions européennes ; • la mégapole européenne et les grands axes de l'espace européen ;
- l'exemple de la région transfrontalière étudiée ;
- les façades maritimes européennes et quelques fleuves principaux ;
- le territoire français ultramarin ;
- quelques États francophones dans le monde.